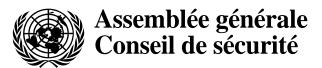
Nations Unies PBC/3/OC/16



Distr. générale 27 février 2009 Français Original : anglais

Commission de consolidation de la paix Troisième session

> Lettre datée du 27 février 2009, adressée à l'Observateur permanent de l'Organisation internationale pour les migrations auprès de l'Organisation des Nations Unies par le Président de la Commission de consolidation de la paix

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre en date du 23 février 2009, dans laquelle vous indiquiez que l'Organisation internationale pour les migrations souhaitait participer à la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans votre lettre n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. L'Organisation internationale pour les migrations est donc invitée à participer à toutes les réunions futures de la formation Sierra Leone de la Commission.

Le Président (Signé) Heraldo **Muñoz**

09-25255 (F) 040309 040309

